



APPEL À PROJET
FOND NATIONAL PARENTALITÉ
AXE1

Soutenir des actions universelles et préventives centrées sur les parents et le bien-être des enfants



Priorités

- Futurs parents et parents enfants/ados ☺
- Usage numérique des adolescents 📱
- Prévention des ruptures familiales 💬
- Répit parental 💡

Dépenses

✓ éligibles

- . Intervention de prestataires
- . location de salle / de matériel
- . achat de "petit matériel" et consommables
- . assurances, frais de communication
- . transport ou déplacement



** Sauf les charges de personnel qui entraînent des heures supplémentaires/complémentaires, que le porteur de projet doit être en mesure de justifier.

✗ non éligibles

- . les charges habituelles de fonctionnement de la structure / du service
- . les charges de personnel **
- . l'investissement
- . les contributions volontaires en nature
- . la valorisation du bénévolat ou de la mise à disposition gratuite de personnel

Financement

⌚ Jusqu'à 80 % du coût global

Subventions : 1 500 € min. – 22 000 € max

Budget équilibré + cofinancement obligatoire

Gratuité pour les familles



Modalités

- Dépôt exclusif via elan.caf.fr/aides
- Contactez votre conseiller territorial Caf



Actions

- 👤 Échanges et entraide entre parents
- 🎨 Ateliers partagés parents-enfants

✗ Ne sont pas financés : loisirs/vacances, fonctionnement, investissement

✓ Idées...

Groupe de parole
Atelier d'expression
Conférence

Ciné débat
Théâtre Forum
Groupe de réflexion

Etc ...



Dates-clés



2 février 2026
Ouverture plateforme ELAN



6 mars 2026
Clôture de l'AAP

Pour toutes nouvelles demandes, envoyer les bilans des actions de 2025 avant le 31/01/2026